



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

18 novembre 2021

Titre III : On ne cause pas ...On ne pense pas... On compte !

La deuxième réunion de négociation du titre III augure bien mal de la suite. D'entrée de jeu, la direction a opposé aux représentants du personnel, l'état qu'elle juge très alarmant des finances des écoles... Nos écoles, hormis l'UTEC présentent un déficit de 12 millions d'euros. On s'étonne que cela étonne après "la révolution copernicienne" des lois Pénicaud concernant la formation professionnelle, la révolution systémique de la CCIR Paris idf qui a explosé façon puzzle l'unité de nos écoles et plus globalement des services de la CCIR, la crise sanitaire dont nous ne sommes pas encore sortis. Comment pourrait-il en être autrement ? **Y a-t-il aujourd'hui de l'hôpital à la justice en passant par l'éducation un secteur remplissant des missions de service public en France, qui ne soit pas en déficit ?**

Sur le chiffre avancé, pas plus de précisions, le coût des loyers des écoles, le coût du GIE, tout cela reste une grande inconnue mais **c'est pour la CFDT hors du sujet qui aurait dû nous occuper lors de cette réunion.**

Les conditions de travail des enseignants ? Ce n'est pas la priorité de la DGA éducation. Peu lui importe de savoir que chaque direction d'école bricole dans son coin l'actuel titre III sans le respecter, peu lui importe que certains enseignants se retrouvent avec des plans de charge alignant près de 30 heures de face-à-face

hebdomadaire, peu lui importe de ne plus trouver d'enseignants pour assurer les heures de formations programmées, peu lui importe que les emplois du temps soient modifiés plusieurs fois dans une même semaine ou ne soient plus donnés dans les temps, peu lui importe que les enseignants des formations premières doivent faire face à des jeunes qui n'arrivent plus, après 18 mois de confinement, à reprendre le chemin de l'école.... **La DGA éducation a pris son boulier et elle compte !**





CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

18 novembre 2021

Confondant les petites cases blanches de Net Yparéo avec un Tetris géant, oubliant que derrière un emploi du temps, il y a un individu dont le métier d'enseignant à la CCIR de type multi-tâches option couteau suisse, dépasse aujourd'hui largement la seule action du face-à-face pédagogique.

La CFDT ne vous présentera pas les propositions, qui nous ont été faites tant elles sont inacceptables et ne peuvent en aucun cas servir de base de négociation. Elles sont, qui plus est, totalement parcellaires et nous en comprenons bien la raison stratégique. **Ce n'est pas en dégradant encore plus les conditions de travail des enseignants qu'elle va redresser la barre et retrouver un équilibre budgétaire, cela n'a jamais fonctionné nulle part !**

Dès le début des négociations, la CFDT a fait des propositions qui permettaient de remettre à plat le titre III et de revenir à des conditions de travail plus acceptables : retour à une base de calcul hebdomadaire des heures de travail, suppression des heures complémentaires dont le tarif n'atteignait même plus une heure de cours de soutien par un étudiant, au profit d'heures supplémentaires payées au tarif en vigueur, prise en compte et valorisation de la formation à distance sous toutes ses formes, redéfinition de l'évolution de carrière des enseignants... La direction n'a rien retenu et ne veut même pas en discuter.

En conséquence, la CFDT dont la ligne de conduite a toujours été le dialogue et la négociation :

↪ Demande à la Direction Générale de proroger l'actuel titre III. Il est aujourd'hui impensable de négocier un tel accord en quelques semaines.

↪ A pris la décision de ne plus siéger au groupe de travail titre III des enseignants. Nous ne reprendrons les négociations qu'après avoir eu la totalité de l'accord et nous porterons une attention très particulière à la proposition qui sera faite sur le coefficient de préparation de cours.



Vous partagez nos idées ?

Rejoignez Nous!